ORNEX
Commune du Pays de Gex

D 2023 20 03 024

Accusé de réception en préfecture
001-210102810-20230323-D20232003024-DE
Date de télétransmission : 23/03/2023
Date de réception préfecture : 23/03/2023

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX
20 Mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27
Date de convocation du conseil municipal : Le 14 mars 2023
L'an deux mille vingt-trois, le vingt mars, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, M. GALLET, C. BIOLAY, G. MASRARI, J. DIZERENS, A. BOUSSER, J. DAZIN, Y. DUMAS, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, M. FOURNIER, Michèle GALLET, M. LAPTEVA, P. GUINOT, M. GRENIER, A. NEUSSER, M. CHALENDAR,
Absents : V. KRYCK, D. GANNE,
Absents excusés: J-M. PALINIEWICZ, C. TOWNSEND, J-O. RABOT, H. GRANGE,
Procurations: J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH, J-O. RABOT à O. GUICHARD, C. TOWNSEND à M. GIRIAT, H. GRANGE à M. CHALENDAR,
Secrétaire de séance : O. GUICHARD,
Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative.

3. Finances – Affectation du résultat

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement, tel qu'il apparaît au compte administratif de l'exercice 2022 est de **827 635,93 euros**.

Résultat antérieur reporté	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture section de fonctionnement 2022
0,00 €	827 635,93 €	827 635,93 €

En application de l'instruction comptable M57, l'excédent de fonctionnement sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (affectation à l'article 1068).
Le reliquat peut être affecté librement : soit il est reporté en recettes de fonctionnement (au 002) soit il est affecté en investissement pour financer de nouvelles dépenses (à l'article 1068). Il est également possible de combiner ces deux solutions.
En l'espèce, vu les ressources d'investissement pour l'année 2023, il est proposé d'affecter la totalité de la somme, soit **827 635.93 euros en fonctionnement (au chapitre R002)**.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à la majorité de ses membres votants (2 abstentions : A. NEUSSER, G. MASRARI) :

- **ADOPTE** l'affectation proposée du résultat
- **DIT** que le budget sera voté tenant compte de cette affectation du résultat

Fait à Ornex, le 24 mars 2023

Le secrétaire de séance,
O. GUICHARD

Le Maire,
J-F. OBEZ

Jean-François OBEZ

Certifié exécutoire le : 24 mars 2023
Affiché le : 24 mars 2023